

VALEURS DE LA NATURE :

Le lien entre l'environnement et l'économie

16

CONSERVATION DU CAPITAL NATUREL DU CANADA

Valeurs de la nature : le lien entre l'environnement et l'économie a été conçu par Canards Illimités Canada (CIC) pour mieux faire comprendre les aspects environnementaux et économiques des systèmes naturels. Au Canada, les efforts de législation, de réglementation et d'élaboration de politiques en matière de protection de nos importantes ressources doivent être intensifiés. Pour visualiser d'autres numéros de cette série, visitez www.ducks.ca/fr/conservation/milieux_humides/conserv.html



LE CAPITAL NATUREL DU CANADA EST L'ÉLÉMENT FONDAMENTAL DU PATRIMOINE ET DU BIEN-ÊTRE DE notre pays. Il nous procure de l'eau et de l'air purs, des occasions récréatives, des biens commercialisables, un habitat pour la faune et de nombreux autres biens et services écologiques. De récentes évaluations offrent un aperçu de la valeur économique de notre capital naturel.

- En 2003, la valeur des milieux humides pour les Canadiens était estimée à 20 milliards de dollars par année.¹
- La contribution mesurable de l'eau à l'économie canadienne s'établirait entre 7,5 et 23 milliards de dollars par année, ce qui est comparable aux chiffres bruts de la production agricole et d'autres secteurs économiques importants.²
- La valeur totale des biens et services écologiques assurés par la forêt boréale du Canada en 2002 a été estimée à 93,2 milliards de dollars, soit plus ou moins deux fois et demie la valeur marchande nette de l'extraction des ressources naturelles dans la région.³

Malheureusement, ces valeurs sont souvent négligées lorsque des aires naturelles sont envisagées pour le développement, occasionnant la dégradation et la destruction de notre capital naturel. Cette perte nuit aux générations actuelles et futures et est économiquement inefficace, nécessitant l'utilisation de produits de remplacements artificiels coûteux pour offrir les biens et services perdus. Dans certains cas, il n'existe aucune solution de rechange, ce qui se traduit par des pertes importantes éventuelles dans notre capacité à assurer la subsistance de notre économie et de notre bien-être.

« Les marchés sont la principale institution par l'intermédiaire de laquelle les particuliers et les entreprises opèrent des transactions créatrices de valeur. Des marchés ne se sont toutefois pas développés dans tous les domaines de l'économie – il n'y a pas de marchés pour les biens et services environnementaux, par exemple. »

– Gary Stoneham, 2007⁴



Recommandations de CIC pour la conservation du capital naturel du Canada

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL A RÉALISÉ DE GRANDS PROGRÈS EN matière de conservation du capital naturel depuis que CIC a commencé cette série de fiches documentaires en novembre 2005. En voici un excellent exemple : le [Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire](#) (PASCAA), qui comprend le soutien de la recherche et des projets pilotes associés aux biens et services écologiques. D'autres organisations, comme la Canada West Foundation et l'Institut international du développement durable, sont également des ressources vouées à l'établissement de méthodes de conservation du capital naturel du Canada. Cependant, il existe toujours un besoin pour la coordination des efforts sous la gouverne du gouvernement fédéral. Tout particulièrement, ce dernier doit jouer les rôles suivants :

- Afin de prendre des décisions efficaces en matière d'utilisation du territoire, il est important de mieux comprendre nos stocks de capital naturel, les changements qui y sont apportés au fil du temps et leur valeur. Le gouvernement fédéral doit diriger cette initiative en finançant et en coordonnant l'évaluation complète des données de référence sur l'état du capital naturel du Canada. L'élaboration de l'[Inventaire canadien des terres humides](#) en collaboration avec le Service canadien de la faune d'Environnement Canada offre un excellent point de départ pour une partie de ce travail.
- Sur les terres publiques, les gouvernements devraient tenir compte de l'importance de la nature pour la société en comparant les valeurs des attributs du capital naturel aux valeurs marchandes des terres avant de les céder au profit de l'utilisation commerciale ou industrielle. L'annonce du gouverne-

ment fédéral de mars 2007 du financement de 225 millions de dollars pour la conservation de plus de 200 000 hectares de terres écosensibles prouve une sensibilisation accrue au sujet de la valeur de notre capital naturel.

- Le gouvernement fédéral devrait élaborer une stratégie propre aux biens et services écologiques pour le Canada, qui comprendrait des politiques, des programmes et des mécanismes pour la conservation du capital naturel des terres privées et publiques. Le récent *Symposium national sur les biens et services écologiques en agriculture - Politiques et expériences de l'Australie* d'Agriculture et Agroalimentaire Canada a démontré la volonté du gouvernement fédéral d'apprendre des expériences d'autres pays en matière de méthodes de conservation du capital naturel.
- L'initiative nouvellement annoncée [Cultivons l'avenir](#) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada est l'endroit logique pour développer des travaux sur le concept des biens et services écologiques grâce à une reconnaissance accrue des avantages écologiques que procurent les producteurs agricoles pour le bien collectif.

« La protection des aires naturelles peut aider la société à éviter des coûts importants, tant aujourd'hui que dans l'avenir. »

— Olewiler, 2004⁵

La prochaine fois?

Dans sa prochaine série de fiches documentaires intitulée : *Stratégie pour la conservation du capital naturel du Canada*, prévue pour octobre 2007, CIC reprendra les principaux points de ses recommandations particulières visant une stratégie des biens et des services écologiques canadiens.

Liens importants

- www.ducks.ca/fr/apropos/nouvelles/archives/2004/041115.html
- www.ducks.ca/fr/conservation/milieux_humides/conserv.html
- www.agr.gc.ca/pol/egs-bse/index_f.php
- www.agr.gc.ca/pol/grow-croiss/index_f.php
- www.agr.gc.ca/acaaf/index_f.html
- www.cwi-icth.ca/

Notes de fin de document

- 1 Campbell, L. et C. D. A. Rubec. 2003. *L'intendance des terres humides : Nouvelles orientations*. Rapport final de la Conférence sur l'intendance des terres humides du Canada, Rapport n° 03-3, 16 p.
- 2 Environnement Canada. 2004. *Menaces pour la disponibilité de l'eau au Canada*. Institut national de recherche sur les eaux, Burlington, Ontario. Série de rapports d'évaluation scientifique de l'INRE n° 3 et Série de documents d'évaluation de la science de la DG5AC, n° 1, 128 p.
- 3 Anielski, M. et S. Wilson. 2005. *Counting Canada's Natural Capital: Assessing the Real Value of Canada's Boreal Ecosystems*. Publié par l'Initiative boréale canadienne et l'Institut Pembina, 78 p.
- 4 Stoneham, G. 2007. *Symposium national sur les biens et services écologiques en agriculture – Politiques et expériences de l'Australie*, Accédé en septembre 2007 à : www.agr.gc.ca/pol/egs-bse/index_f.php?page=stoneham.
- 5 Olewiler, N. 2004. *La valeur du capital naturel dans les régions peuplées du Canada*, Publié par Canards Illimités Canada et Conservation de la nature Canada, 36 p.